

Autorisation de rejet d'eaux traitées en sortie

D'un système de traitement

N° agrément

Je soussigné, M.

Autorise

propriétaire de la maison cadastrée S°.....N°.....

à l'adresse

à déverser les eaux traitées issues du collecteur de sortie du système de traitement

implanté sur la parcelle cadastrale section N°.....au niveau

- du fossé de route communal
- du ruisseau
- du fossé privé m'appartenant
- du réseau pluvial communal
- Autre préciser :

Et ce, selon le plan masse ci-joint (à signer).

Il est rappelé que l'effluent rejeté vers le milieu hydraulique superficiel (considéré comme exceptionnel) devra respecter les conditions fixées par l'arrêté du 6 mai 1996 qui sont de :

- 30mg/l pour les M.E.S.
- 40mg/l pour la DBO5

Fait à, le

Pour servir et valoir ce que de droit

Nom et Signature :